

Publication du bureau de gestion des carrières des notaires

*Le décret 2020-931 du 29 juillet 2020 délègue au Conseil supérieur du notariat la responsabilité de la
publicité de certains événements concernant la carrière des notaires.*

Publicité de reprise d'activité d'un notaire salarié

Le 23 novembre 2021

Numéro de parution : RA000312

Numéro de dossier : CSN/NS/RA/480

Par suite de la déclaration faite sur le site OPM de la chancellerie le 17 septembre 2021, et en l'absence d'opposition du ministère de la justice, Mme BORIE (Catherine, Charlotte, Paula) épouse DISSEZ, anciennement notaire salariée au sein de l'office de notaire dont est titulaire Mme COYOLA Marion à la résidence de Soorts-Hossegor (Landes), a repris ses fonctions de notaire salariée, en date du 12 novembre 2021, au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SARL «MARCEL RIBETON, ALAIN LABORDE, NICOLAS ROBIN, SANDIE LARRERE ET THIBAUT ARGUEIL, NOTAIRES ASSOCIES» à la résidence de Hagetmau (Landes). Prestation de serment requise.

Notaire concerné : Mme BORIE (Catherine, Charlotte, Paula) épouse DISSEZ

Voir la publicité sur www.notaires.fr

[Reprise d'activité notaire salarié | Notaires de France \(www.notaires.fr\)](http://www.notaires.fr)